

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention avec la Société IMAP-ARMOR pour la mise à disposition de matériels didactiques.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tableau d'occupation des logements

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 2
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du tableau d'occupation des logements.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:50:01

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 3


Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption des tarifs de restauration et d'internat pour l'année civile 2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 1

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:50:29

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan intégration BTS ABM

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Approbation du bilan des journées d'intégration des BTS ABM.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:50:43

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
! Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2015
Numéro de la DBM : 19
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration
Adopte la décision budgétaire modificative N° 19

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:50:46

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Activité Théâtre en Anglais

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation des modalités et du financement de l'activité pédagogique " Théâtre en anglais".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approche des territoires du quotidien

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation des modalités et du financement de l'activité pédagogique " Approche des territoires du quotidien".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:51:03

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Ouverture culturelle de l'internat

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approuve les modalités et le financement du projet "Ouverture culturelle de l'internat".

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:51:06

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation donnée au chef d'Etablissement de signer la convention avec le Rectorat pour mise à disposition de tablettes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:51:30

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Participation à la

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Approbation des modalités et du financement de l'activité pédagogique " Semaine européenne".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Visite de la Maison des hommes et des techniques

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation des modalités et du financement du projet "Visite de la Maison des Hommes et des Techniques".

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:51:47

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Activité Conférence-Concert

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation des modalités et du financement de l'activité pédagogique Conférence-Concert.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LIVERPOOL, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation des modalités et du financement du voyage scolaire à Liverpool.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:52:02

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Prise en charge transports

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorisation donnée au chef d'Etablissement de prendre en charge les tickets de transport urbain nécessaires aux activités pédagogiques, sur les Crédits Educatifs Déconcentrés. (enveloppe de 800 €)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:52:09

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'Etablissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Délégation donnée au chef d'Etablissement de signer les engagements de dépenses concernant des activités pédagogiques pour lesquelles il est demandé une participation financière aux familles inférieure ou égale à 5€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:52:16

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du rapport sur le fonctionnement pédagogique.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:52:24

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à MILAN/PARME , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Approbation des modalités et du financement du voyage scolaire à Parme et Milan.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Harmand
Prénom : Jocelyne
Signé le: 13/10/2015 15:53:14

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet culturel

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approuve les modalités et le financement du Projet culturel des Terminales littéraires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:53:23

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Soutien aux échanges individuels

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation du soutien, par contribution de 300 € de crédits éducatifs déconcentrés, à l'activité "échanges individuels avec l'Allemagne, classes Terminales.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:53:32

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Echanges Allemagne 2-1

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Approbation du soutien à l'activité "échanges avec l'Allemagne" par contribution de 300€ sur les crédits éducatifs déconcentrés Région(2° - 1°).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:54:16

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Taux de participation aux charges communes

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les taux de participation aux charges communes.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

les taux de participation aux charges communes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015

Nombre de présents à la séance initiale : 15

Quorum non atteint

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/10/2015

Réuni le : 12/10/2015

Sous la présidence de : Jocelyne Harmand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres :

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes : 14,5 Quotité de travail : 100% Mission confiée : Vie scolaire

Rémunération : selon réglementation en vigueur Origine du financement : État

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du procès-verbal de la séance du 30/06/2015

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration Adopte le procès-verbal de la séance du 30/06/2015.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption du procès-verbal de la séance du 30/06/2015

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:57:01

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adoption de l'ordre du jour

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Harmand

Prénom : Jocelyne

Signé le: 13/10/2015 15:58:05

0440062D
ACADEMIE DE NANTES
LGT LYCEE DES METIERS JEAN PERRIN
20 RUE DU CHATEAU DE REZE
44400 REZE
Tel : 0240324400

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Date de réunion de la séance initiale : 01/10/2015
Nombre de présents à la séance initiale : 15
 Quorum non atteint
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/10/2015
Réuni le : 12/10/2015
Sous la présidence de : Jocelyne Harmand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137
- l'avis de la commission permanente du 12/10/2015
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 12/10/2015
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration adopte le calendrier de l'organisation :
des TPE
du Baccalauréat blanc
des épreuves orales

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0